



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@ccc Briançonnais.fr
www.ccbriançonnais.fr

DELIBERATION
N°2015-92 du 08 décembre 2015

OBJET - Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. Guy HERMITTE

Le 08 décembre 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 1^{er} décembre 2015 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Guy HERMITTE.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 36 de la délibération n°2015-90 à 2015-91
37 pour la délibération n°2015-92
36 de la délibération n°2015-93 à 2015-103
35 pour les délibérations n°2015-104 et 2015-105

Nombre de pouvoirs : 6 pour les délibérations n°2015-90 à 2015-91
7 pour la délibération n°2015-92
8 pour les délibérations n°2015-93 à 2015-100
7 pour la délibération n°2015-101
8 pour la délibération n°2015-102
7 pour la délibération n°2015-103
9 pour les délibérations n°2015-104 et 2015-105

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Gilles MARTINEZ (de la délibération n°2015-90 à 2015-92), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2015-92), M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENAIRE, Mme Catherine MUHLACH (de la délibération n°2015-90 à 2015-103), M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir :
Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM (de la délibération n°2015-93 à 2015-104)
Mme Marie MARCELLO à Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2015-92 et excepté pour les délibérations n°2015-101 et 2015-103)
M. Bruno MONIER à M. Romain GRYZKA
Mme Catherine MUHLACH à Mme Catherine VALDENAIRE (pour la délibération n°2015-104)
M. Philippe STOCKLI à M. Jean-Luc NEVEU
M. Alain FARDELLA à M. Guy HERMITTE
Mme Dominique BRACHET à M. Philippe MICHELON

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les décrets relatifs aux statuts particuliers des cadres d'emplois concernés,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire du 6 novembre 2015 sur les tableaux d'avancements de grade et d'avancements de promotion interne,

Vu l'avis de la Commission Administration Générale & Finances du 23 novembre 2015,

Vu l'avis du Bureau du 23 novembre 2015,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve les créations et suppressions de postes des emplois permanents de la Communauté de Communes du Briançonnais, comme suit :

- ❖ **Dans le cadre de la Commission Administrative Paritaire au titre de l'année 2016**

FILIERE ADMINISTRATIVE

- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 1ère classe à temps complet, et suppression, après avis du Comité Technique, d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2ème classe
- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à temps complet, et suppression, après avis du Comité Technique, d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe.

FILIERE TECHNIQUE

- Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet, et suppression, après avis du Comité Technique, d'un poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe

FILIERE MEDICO-SOCIALE

- Création d'un poste de puéricultrice territoriale hors classe à temps complet, et suppression, après avis du Comité Technique, un poste de puéricultrice territoriale de classe supérieure
- Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture territoriale principale de 2ème classe à temps complet, et suppression, après avis du Comité Technique, d'un poste d'auxiliaire de puériculture territoriale de 1ère classe
- Création d'un poste d'agent social territorial principal de 2ème classe à temps complet, et suppression, après avis du Comité Technique, d'un poste d'agent social territorial de 1ère classe
- Création d'un poste d'agent social territorial principal de 2ème classe à temps complet, et suppression, après avis du Comité Technique, d'un poste d'agent social territorial de 1ère classe

❖ **Dans le cadre du recrutement du responsable Assainissement**

- Création d'un poste de technicien territorial principal de 2ème classe à temps complet, et suppression, après avis du Comité Technique, d'un poste d'ingénieur territorial.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Pour le Président empêché,
Le 1^{er} vice-président,

Guy HERMITTE.



Date affichage : 10 DEC. 2015